



Bureau des radiocommunications (BR)

Lettre circulaire
CR/458

Le 1er avril 2020

Aux Administrations des États Membres de l'UIT

Objet: **Projets de Règles de procédure relatives aux systèmes à satellites soumis par une administration agissant au nom d'un groupe d'administrations nommément désignées**

En raison de la situation relative à l'épidémie de COVID-19 et des mesures prises pour la 83ème réunion du Comité du Règlement des radiocommunications (RRB) (25 mars 2020), l'examen du projet de Règle de procédure figurant dans la Lettre circulaire [CCRR/64](#) en date du 17 décembre 2019 a été reporté à la 84ème réunion, qui doit se tenir du 6 au 15 juillet 2020.

Le Comité a pris les décisions suivantes et a chargé le Secrétaire exécutif du RRB de vous informer de ce qui suit:

«Le Comité a décidé de reporter l'examen de ce point à sa 84ème réunion et a également noté qu'aucune autre observation relative à ce projet de Règle de procédure ne serait autorisée, étant donné que la date limite de soumission de ces observations est arrivée à expiration».

Mario Maniewicz
Directeur

Distribution:

- Administrations des États Membres de l'UIT
- Membres du Comité du Règlement des radiocommunications